

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2025

UN MEILLEUR ENCADREMENT DU PACTE DUTREIL - (N° 1472)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 76

présenté par
M. Lefèvre

à l'amendement n° 20 de M. Sitzenstuhl

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--